

Compte rendu du Comité syndical du 13 mai 2019

OBJET : *Relevé des décisions*

L'an deux mil dix-neuf, le treize mai à dix-huit heures quinze, le comité syndical s'est réuni en séance publique, salle du conseil en mairie du Loroux-Bottereau, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT, Président.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M Joël BASQUIN M. Xavier BONNET Mme Marcelle CHAPEAU M. Claude CESBRON M. François GUILLOT M. Benoist PAYEN M. Jean-Paul RICHARD M. Aymar RIVALLIN Mme Josette SCOUARNEC M. Albert MECHINEAU	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON M. Maurice BOUHIER M. Paul CORBET M. Stéphane MABIT M. Jérôme MARCHAIS Mme Laurence MENARD M. Pierre-André PERROUIN M. Jean-Marie POUPELIN M. Joël BARAUD
Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND Mme Michèle LE STER	

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
	M. Pierre BERTIN Mme Christelle BRAUD Mme Nicole LACOSTE M. Alain SABOURIN
Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
	M. Alain VEY

Pouvoirs :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
Mme Martine LEGEAY donne pouvoir à F. GUILLOT	
Mme Janick RIVIÈRE donne pouvoir à JP RICHARD	
M. Jean-Pierre BOUILLANT donne pouvoir à B PAYEN	
M. Benoit COUTEAU donne pouvoir à A RIVALLIN	
Mme Nelly SORIN donne pouvoir à C. CESBRON	
Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine

Assistait également à la réunion :

Mme Lydie HERAULT-VISSET, Directrice

Date de convocation : 7 mai 2019

Nombre de membres : 48 en exercice (39 titulaires et 9 suppléants) : 22 présents
27 votants (dont 5 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 25 votants

Votants au titre du pôle Culture - Pah : 27 votants

Secrétaire de séance : M. Paul CORBET

1. EPCI de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes : validation du budget primitif 2019

Le comité de direction de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes a voté son budget primitif 2019 le 15 avril 2019.

Si le comité syndical, saisi à fin d'approbation, n'a pas fait connaître sa décision dans un délai de 30 jours, le budget de l'Office de Tourisme est considéré comme adopté.

Le budget primitif 2019 de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes est présenté aux membres du comité.

Par un vote à main levée, avec 26 voix pour et 1 voix contre, les membres du comité syndical approuvent le budget primitif 2019 de l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes.

2. Création de l'observatoire des paysages 2019-2020 : demande de subvention FEADER (programme LEADER)

A l'unanimité, les membres du comité syndical autorisent le Président à :

- Solliciter une subvention FEADER au titre de l'action « préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages » du programme Leader 2014-2020 ;
- Signer les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette demande d'aide : dossier de demande d'aide, convention et ses éventuels avenants, dossier de demande de paiement, ainsi que les annexes à ces documents ;
- Valider le projet de plan de financement tel que présenté ci-dessous et qui devra être affiné et délibéré lors d'un comité syndical ultérieur, pour tenir compte des résultats de la consultation des entreprises pour l'AMO, et de l'instruction réglementaire du dossier FEADER par les services régionaux.

Plan de financement prévisionnel :

Opération d'ensemble :

DRAC	3 000,00 €	22%
FEADER	9 687 00 €	72%
Autofinancement	813,00 €	6%
TOTAL	13 500,00 €	100%

Dossier LEADER :

DRAC	2 768,00 €	22%
FEADER	9 687 00 €	78%
Autofinancement	00 €	0%
TOTAL	12 455,00€	100%

3. Adhésion au Pôle Patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle Culture-Pah :

- autorisent l'adhésion du Pays du Vignoble Nantais au Pôle Patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire et l'engagement des dépenses associées ;
- désignent comme représentant du Pays du Vignoble Nantais le Vice-Président en charge du patrimoine.

4. Avis sur l'élaboration de l'Aire de mise en valeur de l'architecture (AVAP) et du Patrimoine valant « site patrimonial remarquable » (SPR)

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle SCoT Pays émettent un avis favorable sur le projet d'élaboration de l'Aire de mise en valeur de l'architecture (AVAP) et du Patrimoine valant « Site patrimonial remarquable » (SPR).

5. Mission développement durable : convention de partenariat entre le syndicat et Clisson Sèvre Maine Agglo

Clisson Sèvre et Maine Agglo a décidé d'engager l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial. Ne disposant pas de moyens humains en interne pour la mise en œuvre de ce projet, l'intercommunalité a sollicité le recours aux moyens humains du syndicat.

Le projet de convention entre le Syndicat et Clisson Sèvre et Maine agglo définit les modalités pratiques et financières et prévoit une contribution forfaitaire à hauteur de 22 000 €.

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle SCoT Pays :

- valident la convention entre le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et Clisson Sèvre et Maine Agglo
- autorisent le Président à signer cette convention

6. Office de Tourisme : mise en place d'option sur la plateforme de gestion de la taxe de séjour – Décision modificative n°1 budget principal 2019

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle SCoT Pays, adoptent la décision modificative n°1 du budget principal permettant de prévoir 1 830 € de crédits supplémentaires pour compléter la plateforme de gestion de la taxe de séjour d'un outil de paiement par carte bancaire et de l'organisation d'une réunion publique d'information sur la mise en œuvre de cette plateforme.

7. Saisines du conseil de développement

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle SCoT Pays

- décident de saisir le Conseil de Développement sur la problématique de l'accueil des entreprises innovantes sur le territoire du Pays du Vignoble Nantais
- valident l'auto-saisine du Conseil de développement sur le sujet : se loger et travailler dans le vignoble nantais : quel accueil durable et novateur pour les nouveaux actifs permanents et temporaires ?



Fait à Clisson, le 14 mai 2019
Le Président,

François GUILLOT